

Objet: Service général de l'Inspection – Errata à la circulaire 2218 du 5/03/2008 relative à l'offre des principales formations en langues vivantes organisées dans l'enseignement de promotion sociale. Grille de correspondance des unités de formation entre elles et avec le Cadre européen de référence (CECR).

Réseaux: Tous

Niveaux et services: Tous niveaux / PROM SOC

Période: à partir de la date de diffusion

N° interne: PS

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés par la Communauté française ;
- A la Direction du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- A la Direction du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection ;
- Aux membres du Service de Vérification.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Autorité</u>	A.G.E.R.S.	<u>Signataire</u>	Jean-Pierre HUBIN
<u>Emetteur</u>	Service d'inspection de l'enseignement de promotion sociale		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>	F. Paindavoine. Tél. : 02/690.80.85 fabienne.paindavoine@cfwb.be		
<u>Nombre de page</u>	Texte : 1, tableaux : 1		

La présente circulaire vise à modifier la circulaire 2218 du 5 mars 2008 (PS 431/08).

Dans le tableau de la circulaire initiale, la police de caractère utilisée a rendu les textes des colonnes 5 et 6 partiellement illisibles. Par ailleurs, les trois dossiers pédagogiques en chantier ont entre-temps été approuvés par le Gouvernement de la Communauté française.

Je vous souhaite bonne réception de la présente circulaire.

L'Administrateur général

Jean-Pierre HUBIN

"UF LANGUES" ET "CADRE EUROPEEN DE REFERENCE"

UF de 120 périodes	CECR	UF de 40 périodes	CECR	UF de 80 périodes	UF de 80 périodes
Langue : niveau élémentaire UF 1 - 73 XX11U11D1	A 1	Initiation à la langue en situation UF 1 - 73XX06U11D1	A 1	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 1 73XX91U32D1	
		Initiation à la langue en situation UF 2 - 73XX07U11D1			
		Initiation à la langue en situation UF 3 - 73XX08U11D1			
Langue : niveau élémentaire UF 2 - 73 XX12U11D1	A 1 +	Initiation à la langue en situation UF 4 - 73XX09U11D1	A 1 +	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 2 73XX92U32D1	
		HIATUS Dossiers à prévoir			
Langue : niveau moyen UF 3 - 73 XX21U 21D1	A 2	Langue en situation UF 1 - 73XX11U21D1	A 2	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 3 73XX93U32D1	
		Langue en situation UF 2 - 73XX12U21D1			
		Langue en situation UF 3 - 73XX13U21D1			
Langue : niveau moyen UF 4 - 73 XX22U 21D1	A 2 +	Langue en situation UF 4 - 73XX14U21D1	A 2 +	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 4	Initiation à la langue économique 73XX40U32D1
		HIATUS Dossiers à prévoir			
Langue : niveau moyen UF 5 - 73 XX23U21D1	B 1	Langue : perfectionnement de l'oral UF 1 - 73XX06U21D1	B 1	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 5	Langue économique UF 1 73XX41U32D1
		Langue : perfectionnement de l'oral UF 2 - 73XX07U21D1			
		Langue : perfectionnement de l'oral UF 3 - 73XX08U21D1			
Langue : niveau moyen UF 6 - 73 XX24U21D1	B 1 +	Langue : perfectionnement de l'oral UF 4 - 73XX09U21D1	B 1 +	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 6	Langue économique UF 2 73XX42U32D1
		HIATUS Dossiers à prévoir			
Epreuve intégrée UF 7 - 73 XX20U21D1	B 1 +		B 1 +		

UF de 120 périodes	CECR	UF de 40 périodes	CECR	UF de 80 périodes	UF de 80 périodes
Langue : niveau approfondi UF 8 - 73XX31U21D1	B 2		B 2		
Langue : niveau approfondi UF 9 - 73XX32U21D1	B 2 +		B 2 +		
Langue : niveau approfondi UF 10 - 73XX33U32D1	C 1		C 1		
Langue : niveau approfondi UF 11 - 73XX34U32D1	C 1 +		C 1 +		
Epreuve intégrée UF 12 - 73XX30U32D1	vers C 2		vers C 2		

Pour rappel : une période correspond à 50 minutes de cours

-  Secondaire inférieur
-  Secondaire supérieur
-  Supérieur de type court

Ce tableau a été finalisé le 1 août 2008.

Pour des informations plus complètes sur cadre européen des langues, consultez :
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp